



**« En ce qui concerne les élections législatives, En Marche ! présentera 577 candidats dans le but de construire une majorité présidentielle. »**

– Emmanuel Macron, Jeudi 19 janvier

## **Construire une majorité de projet**

### **Conférence de presse**

Discours d'Emmanuel Macron

Merci d'être ici aujourd'hui, je tenais à pouvoir vous présenter les prochaines étapes de notre campagne présidentielle et les principes qui régiront, pour En Marche !, les élections législatives.

#### **/ Campagne présidentielle**

En Marche ! est aujourd'hui un mouvement politique qui compte plus de 145 000 adhérents. Ce mouvement, inédit dans la Cinquième République, appartient à celles et ceux qui depuis le début ont eu le courage, la volonté, la pugnacité de refonder notre vie politique afin de faire réussir notre pays.

Ce mouvement traduit une volonté de s'engager, de s'approprier la vie politique et civique française, et une attente profonde de transformation. Je suis très fier de cette dynamique collective et pleinement conscient, dans le contexte, de mes responsabilités.

C'est parce que je suis le garant de ces aspirations, qui m'obligent, que je veux ici, pour vous et pour nos adhérents, clarifier les prochaines étapes de notre cheminement et notre volonté, précisément, de nous affranchir des jeux d'appareils qui ont conduit à bloquer notre pays.

Nous avons, à En Marche !, présenté clairement au pays, dès le mois d'avril dernier, nos valeurs et nos objectifs. Ils fondent le progressisme que nous portons : pour la transition environnementale et numérique, pour la flexi-sécurité, pour l'égalité des chances, pour le renouveau démocratique et culturel, pour une société forte et un État laïc, garant de la cohérence nationale, et enfin pour le projet européen.

Nous avons ensuite établi le diagnostic du pays au contact des Français grâce à la Grande Marche qui, durant plusieurs mois, a permis d'aller entendre plus de 100 000 de nos concitoyens. Ce diagnostic a été présenté à l'automne.

**Seul le prononcé fait foi.**

page 1 sur 4

Notre vision a ensuite été exposée dans le livre *Révolution*. Cette vision était le préalable indispensable à une liste de mesures que nombre de candidats égrèneront pour ensuite les modifier : la société du travail, la sortie d'une société de statuts, la possibilité de choisir sa vie et tout ce que j'ai pu détailler durant cet automne était le cœur de cette vision.

Depuis le mois de décembre, je présente notre projet thème par thème : le travail, la santé, l'école, l'agriculture, l'Europe en cohérence avec cette vision initialement posée. Je poursuivrai cette présentation durant les prochaines semaines sur l'international, la culture, l'environnement, la sécurité, la défense, la justice, et bien d'autres sujets.

J'aurai jusqu'à la fin de la campagne l'occasion de m'exprimer sur tous les sujets comme le requiert une élection présidentielle. Jusqu'à la fin de cette campagne, grâce à la mobilisation de tous nos comités locaux, nous améliorons et améliorerons la plateforme programmatique que je porte.

Mais parce que je crois qu'une élection présidentielle exige hauteur de vue et cohérence, je présenterai d'ici à début mars le cœur de notre projet, celui d'un contrat avec la nation. Il s'agit du plan de transformation dont j'ai parlé à l'automne dernier, c'est-à-dire la méthode de gouvernement, les grands objectifs et les réformes-clés avec leur calendrier – je veux parler des réformes en profondeur, celles qui transforment et refondent, et non celles qui ajustent. J'ai commencé à en présenter quelques-unes sur la formation professionnelle, le travail, l'apprentissage, ou l'école.

Ce plan de transformation, qui sera donc synthétisé d'ici début mars, sera accompagné d'un cadrage budgétaire et financier précis qui permettra d'améliorer notre capacité à investir pour préparer l'avenir et en même temps réduire nos dépenses courantes.

Ce contrat avec la nation sera le cœur de mon engagement présidentiel. Ce seront les engagements qu'en tant que Président de la République je superviserai directement.

## **II/ Les élections législatives**

En ce qui concerne les élections législatives, En Marche ! présentera 577 candidats, ce dans le but de construire une majorité présidentielle. Jusqu'aux élections présidentielles, En Marche ! restera un mouvement politique permettant l'adhésion multiple.

À compter d'aujourd'hui, nous ouvrons un appel à candidatures pour nos élections législatives. Tous les membres du mouvement ou ceux qui souhaiteraient le rejoindre peuvent à compter de ce jour s'inscrire en ligne. Dans les minutes qui suivront cette conférence de presse, le formulaire sera disponible en ligne pour tout un chacun. Nous sommes la seule force politique à avoir établi des formalités aussi claires et accessibles. Mon souhait est que toutes celles et ceux qui veulent s'engager puissent le faire. Nous procéderons de la sorte pour les élections locales, nationales et européennes à venir. C'est ce qui est conforme à notre engagement initial et à ce que nos adhérents depuis le début souhaitent.

Les désignations aux élections se feront sur cinq critères qu'il m'appartient, en tant que Président d'En Marche !, d'exposer :

- **Le renouvellement** : ces élections devront permettre de faire émerger des personnalités engagées et talentueuses, élus de terrain, engagés associatifs, retraités, étudiants,

**Seul le prononcé fait foi.**

fonctionnaires, salariés, entrepreneurs, professions libérales, agriculteurs et indépendants. La diversité sera prise en compte.

Ce renouvellement est l'une des traductions concrètes de l'engagement dans notre mouvement. Ce renouvellement inédit que seul notre mouvement peut porter améliorera la représentativité des Français et des territoires. Plus de la moitié de nos candidats doivent incarner ce renouvellement.

- **La parité réelle** : les femmes représentent aujourd'hui 53% du corps électoral, il n'est pas acceptable qu'elles représentent moins de 30% des élus de l'Assemblée Nationale. Nous respecterons donc un principe de parité strict y compris dans les circonscriptions favorables, contrairement aux autres partis.

- **La probité** : nos candidats doivent démontrer une intégrité absolue dans leurs valeurs et leurs actions. C'est une condition indispensable pour réconcilier les Français avec la vie politique.

Aucun de nos candidats ne devra donc avoir de casier judiciaire ni avoir subi des peines d'inéligibilité. Il s'agit là aussi d'un principe qu'aucune autre force politique n'a retenu.

- **La pluralité politique** : En Marche ! est une force politique centrale, un rassemblement large de progressistes. Il dépasse les clivages et les jeux d'appareils. À ce titre, je veux être, ce matin avec vous, clair :

Il n'y aura aucun accord d'appareil avec quelque parti que ce soit ; ce sont les idées et la volonté de transformer le pays qui doivent nous unir. Je ne négocierai aucune circonscription contre un ralliement et ne sacrifierai rien de nos engagements initiaux qui nous ont menés jusqu'ici. Je ne suis le candidat d'aucun parti ou aucun appareil existant.

En Marche ! est là pour accueillir et porter les candidatures de citoyens engagés. Ils peuvent être par ailleurs socialistes, radicaux, écologistes, centristes, et républicains, tant qu'ils se retrouvent dans notre projet. Tous les parlementaires dans ces formations républicaines qui se reconnaissent dans nos valeurs et notre action sont donc les bienvenus pour porter les couleurs d'En Marche ! dans le respect de l'ensemble des principes ici rappelés. Nous veillerons dans les investitures à ce que ce pluralisme soit respecté et ces équilibres tenus.

- **L'efficacité et la clarté** : tous les candidats investis signeront le même contrat avec la nation que moi. Aussi, aucun candidat investi ne pourra exprimer de désaccord avec le cœur de notre projet et il le portera clairement devant ses électeurs.

En revanche, notre mouvement est riche de diversité qui est en même temps sa force de rassemblement. Il est évident que sur de nombreux sujets nous avons des différences, elles s'expriment aujourd'hui dans les débats au sein du mouvement comme demain elles s'exprimeront au Parlement. Mais afin de gouverner efficacement, tous les candidats s'engageront sur ce contrat avec la nation. Parce que c'est le contrat sur lequel je m'engage moi-même vis-à-vis des Français.

Une commission nationale en charge des investitures sera constituée dans les prochains jours. Elle sera l'instance en charge des désignations. Elle sera composée de neuf membres adhérents du mouvement s'engageant eux-mêmes à ne pas être candidats. Je n'en serai pas membre.

Les investitures seront décidées par vagues successives. Avec un objectif : construire une majorité de projet pour gouverner et traduire en actes notre engagement collectif et citoyen.

Les travaux de cette commission seront supervisés par une commission d'éthique composée de trois personnalités indépendantes du mouvement, et qui pourra être saisie par tout membre du mouvement ayant déposé sa candidature à l'investiture.

Je vous remercie pour votre attention, et je vais maintenant répondre à cinq questions.

# ***Aller plus loin***

**Le replay >**

[en-marche.fr/construire-majorite-de-projet/](https://en-marche.fr/construire-majorite-de-projet/)

**Proposer votre candidature pour les élections législatives :**

[legislatives-enmarche.typeform.com/to/hz0tTV](https://legislatives-enmarche.typeform.com/to/hz0tTV)

**Article sur en-marche.fr >**

[en-marche.fr/construire-majorite-de-projet/](https://en-marche.fr/construire-majorite-de-projet/)

## ***Suivez Emmanuel Macron***

